



EDITO

BRANCHE FAMILLE RENDEZ-VOUS AU MINISTÈRE

Comme nous l'avons demandé en **intersyndicale**, une délégation a été reçue au Ministère ce mardi 29 juin pour remonter les problèmes rencontrés dans la branche famille comme nous l'avons déjà largement évoqué dans [nos colonnes](#) ([voir le numéro](#)

[spécial Branche Famille](#)).

Eric Gautron, au nom du SNFOCOS a pu s'adresser directement à Mme Sarah SAUNERON, conseillère protection sociale au cabinet du ministre des Solidarités et de la Santé qui nous a reçu durant une heure.

Sans préjuger du bienfondé de la réforme des allocations logements – sur laquelle FO a exprimé son désaccord – l'objet de cette rencontre était de faire remonter les **graves difficultés rencontrées dans les CAF** de manière générale et en particulier sur la mise en œuvre de cette réforme, avec des **défaillances du système d'information** qui s'ajoute à la **suppression continue des postes** (emplois très qualifiés avec une législation ardue et une longue formation) qui depuis des années amènent aujourd'hui à cette situation.



Cette accumulation entraîne non seulement le désarroi et la **colère des allocataires** (près de 6 millions de ménages bénéficiaires) à cause des retards et des non-paiement de leurs allocations, mais aussi le **désarroi des salariés** qui œuvrent au quotidien pour l'accompagnement de ces publics et qui n'arrivent plus à faire face à **l'empilement des problèmes**, des dossiers qui s'accumulent, des heures supplémentaires, de la saturation des plate-forme, etc.

Si nous avons eu une écoute attentive face à un ministère qui ne découvre pas l'ampleur du problème, il nous faudra encore attendre la réaction des pouvoirs publics suite à cet entretien. Le SNFOCOS a indiqué qu'il fallait que très vite un **signe fort et concret** soit donné sur les moyens et les emplois en particulier.

SOMMAIRE

Pages 1 à 2 :
Edito d'Eric Gautron
Branche Famille
Rendez-vous au
ministère
Page 2 :
Commission des
comptes de la Sécurité
sociale
Communiqué de
presse FO du 25 juin
2021
Pages 3 et 4 :
Déclaration de FO du
24 juin 2021 à la
Commission des
comptes de la Sécurité
sociale
Page 5 :
Humeur
Enfin une bonne
nouvelle !
Agenda



En parallèle une délégation de salariés manifestait devant le Ministère et, partout en France, les salariés ont provoqué avec leurs organisations syndicales, des mouvements de grève qui ont été très suivis comme en témoignent par exemple les mobilisations de la CAF du Maine-et-Loire où 50% du personnel a cessé le travail ou encore à Marseille.

Eric GAUTRON, Secrétaire national en charge de l'encadrement et de la syndicalisation et la Délégation du SNFOCOS



COMMISSION DES COMPTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE FO DU 25 JUIN 2021 SECTEUR PROTECTION SOCIALE COLLECTIVE

Ce jeudi 24 juin 2021, l'habituelle Commission des comptes de la Sécurité sociale a rompu avec les habitudes d'écoute et d'échanges de ses membres avec les ministres de la santé et du budget qui la président. Malgré un temps de parole limité, nombreux ont été ceux qui s'exprimaient sans avoir en face les interlocuteurs du gouvernement...

Le sujet mérite pourtant qu'on s'y attarde, le déséquilibre des comptes de la Sécurité sociale en 2020 résulte de la situation exceptionnelle provoquée par l'épidémie de Covid 19, de moindres recettes (en recul de 2,9%) et davantage de dépenses (en hausse de 6,2%).

Cette situation s'explique par le choix de l'État de faire reposer la gestion de l'épidémie et la réponse aux urgences sanitaires sur la seule Assurance maladie. Masques, tests, vaccins, tracing, Ségur, presque tout est à sa charge, elle porte donc l'essentiel du déficit : avec un surcoût de 18,9 milliards d'euros dans le cadre de l'ONDAM en 2020.

La situation en 2021 ne devrait pas s'améliorer. La nécessité d'augmenter les recettes est ignorée tandis que côté dépenses, la modération des dépenses déconnectée des réalités et des besoins, reste d'actualité. Alors que la dette de la sécurité sociale a été cantonnée et sera remboursée jusqu'en 2033 par la CSG et la CRDS, la facture de la crise sanitaire sera payée par les travailleurs actifs et retraités

Pour FO le fonctionnement et le financement de la Sécurité Sociale, en sortie de crise, doivent réellement prendre en compte les besoins de la population, et rompre avec une approche essentiellement comptable.

DÉCLARATION DE FORCE OUVRIÈRE DU 24 JUIN 2021 À LA COMMISSION DES COMPTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE



Commission des Comptes de la Sécurité Sociale
24 juin 2021

Messieurs les Ministres,
Madame, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs,

Avant tout, Force Ouvrière salue le travail réalisé par la Commission et les services, et le fait d'en disposer préalablement dans des délais corrects.

Nous respecterons le temps d'intervention demandé, afin de permettre à chacun de s'exprimer, et nous ne reviendrons donc pas sur nos analyses et revendications historiques, concernant notre institution Sécurité Sociale.

Toutefois, nous tenons à rappeler que pendant des années Force Ouvrière a alerté sur un rétablissement des comptes assis sur de mauvaises pratiques, l'austérité et la modération des dépenses.

Nous constatons que la Sécurité Sociale résiste exemplairement à ce choc sans précédent. Une baisse de seulement 2,9% des produits du Régime général, où l'on constate que cette relative stabilité financière est essentiellement due à la stabilité sociale que représentent des statuts d'emploi de qualité, des CDI pour le privé et la fonction publique. Seules sont en baisse très significatives les recettes assises sur les statuts précaires et peu protecteurs.

Force Ouvrière tient à souligner le transfert complet de responsabilité vers l'Assurance Maladie de ce qui pourtant relève de l'État, la préparation et la réponse aux urgences sanitaires, expliquant une bonne part du déficit de la Sécurité Sociale et de l'Assurance Maladie, et sa persistance en 2021.

La pandémie que nous traversons démontre une fois de plus, et après la crise financière de 2008, la nécessité d'un système de Protection Sociale fort à l'assise financière certaine.

Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
141 avenue du Maine - 75680 Paris Cedex 14
www.force-ouvriere.fr
SIRET : 784 578 247 00040- Code APE 9420 Z

FO Déclaration Force Ouvrière

Faut-il rappeler les économies demandées en LFSS pour 2021 via l'ONDAM ?

Faut-il aussi rappeler que pendant la pandémie, les suppressions de lits continuent dans les hôpitaux ?

Faut-il également rappeler que les réductions d'effectifs couplées à l'augmentation des charges, aux réformes souvent complexes et mal préparées ont des impacts extrêmement négatifs pour les personnels de la SS, mais aussi pour les assurés sociaux ; et ce notamment dans la Branche Famille ?

Pour Force Ouvrière, un retour de l'austérité ou de la modération des dépenses serait une erreur majeure, au risque de remettre en cause les fondations de la paix sociale, à savoir la justice sociale.

Pour terminer, quelques questions à vous soumettre :

- Avez-vous l'intention de modifier le périmètre de la LFSS et si oui, quand et comment ?
- Quelles mesures comptez-vous prendre rapidement, afin de stabiliser et pérenniser le financement et la gouvernance de la 5^e branche autonomie ?
- En lien avec cette question, pouvez-vous nous préciser le calendrier effectif de la future loi Grand Âge et des mesures afférentes nécessaires ?
- Comptez-vous compenser dans les comptes de la Sécurité Sociale les coûts et pertes de recettes induits par la crise sanitaire ?
- Entre la LFSS, l'ONDAM, la COG, les sous-COG, le carcan de la maîtrise des dépenses, pour ne pas dire l'austérité, est devenue insupportable. Comment comptez-vous remédier à cela ?

Vous l'avez compris, Force Ouvrière demande que l'approche politique, en matière de fonctionnement et de financement de la Protection Sociale, prenne réellement en compte les besoins de la population, et rompt avec une approche essentiellement financière et économique.

Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
141 avenue du Maine - 75680 Paris Cedex 14
www.force-ouvriere.fr
SIRET : 784 578 247 00040- Code APE 9420 Z



HUMEUR

ENFIN UNE BONNE NOUVELLE !

Nous apprenons par les journaux économiques sérieux, qu'avec la reprise économique qui s'installe progressivement, les entreprises versent à nouveau des dividendes.

Ces dividendes pourraient se monter sur l'ensemble de l'année à 1 360 milliards de dollars, en hausse de 8,4 % sur un an.

NO COMMENT ... SUR LE DOS DES SALARIÉS.

Alain Gautron, Secrétaire Général du SNFOCOS

AGENDA

1^{er} juillet 2021 :
RPN Ségur de la Santé

6 juillet 2021 :
RPN Désignation OPCO

7 juillet 2021 :
Bureau National du
SNFOCOS

13 juillet 2021 :
RPN Complémentaire
Santé

Du 4 au 7 octobre 2021 :
Congrès du SNFOCOS

NOS PARTENAIRES



SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX



NOS PHOTOS SONT SUR [FLICKR](#)

20^e CONGRÈS
4 AU 7 OCT. 2021

GUIDEL 



SNFOCOS

Syndicat National Force Ouvrière
des Cadres des Organismes Sociaux

Les cadres au cœur de la sécurité sociale